

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 18 décembre 2015

## **L'Union suisse des paysans soutient la prolongation du moratoire sur le génie génétique**

**Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de prolonger de quatre ans le moratoire sur le génie génétique. L'Union suisse des paysans salue cette décision. La Suisse va ainsi rester exempte d'OGM, ce que souhaitent d'ailleurs les consommateurs.**

Le Conseil fédéral a informé aujourd'hui sur la modification de la loi sur le sur le génie génétique et de l'ordonnance sur la coexistence. Cette révision a été envoyée en consultation en janvier 2013. L'ébauche, notamment dans le domaine de la coexistence, avait suscité beaucoup de réactions négatives dans les cercles concernés. L'Union suisse des paysans (USP) soutient et salue donc la décision du Conseil fédéral de prolonger de quatre ans le moratoire sur le génie génétique.

La prolongation du moratoire permet à la Suisse de rester exempte d'OGM. C'est un argument essentiel pour les denrées alimentaires suisses de qualité. En effet, les plantes génétiquement modifiées à l'étude à l'heure actuelle ne promettent pas d'avancées économiques ou agronomiques significatives pour l'agriculture suisse. L'opinion des consommateurs reste un argument bien plus important. Ceux-ci continuent de rejeter les denrées alimentaires génétiquement modifiées et il n'existe donc pas de marché pour ce type de produits.

Les quatre années supplémentaires de moratoire peuvent désormais être mises à profit pour répondre aux questions concernant la coexistence et l'évaluation de l'utilité du génie génétique.

### *Renseignements :*

*Jacques Bourgeois, directeur, mobile 079 219 32 33*

*Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie, mobile 078 803 45 54*

*Christa Gerber, responsable du dossier sur le génie génétique, mobile 079 209 90 70*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*

